

Inauguration du collège Germaine Tillion 13 juin 2009

Monsieur le Recteur,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Vice-présidente du Conseil général,
Monsieur le Vice-président du Conseil général,
Madame la Maire,
Monsieur le Principal,
Mesdames et messieurs, les représentants des associations de parents d'élèves,
Mesdames, Messieurs,
Les collégiens,

C'est une véritable joie et une très grande satisfaction que d'être réunis aujourd'hui pour l'inauguration de ce 100^{ème} collège essonnien, le collège Germaine Tillion à Lardy.

Pourquoi ces mots que certains pourraient trouver excessifs ? Et bien, c'est parce que cet établissement que notre majorité au Conseil général, sous la présidence de Michel Berson, a décidé dès 1999 de construire, était attendu, réclamé, défendu par les élus et les familles de nos communes, depuis longtemps, très longtemps !

C'était il y a plus d'une quinzaine d'années que nos conseils municipaux délibéraient, votaient des motions, que les maires que nous étions bataillaient avec le Conseil général de l'époque qui n'entendait rien ! Des collèges sortaient de terre, ailleurs, dans les environs proches même ! Pas ici, dans cette partie de notre canton alors que les besoins existaient.

Le déficit de places dans les établissements existants était bien réel ; nos enfants devaient parcourir jusqu'à une vingtaine de kilomètres. Ils étaient scolarisés à Ballancourt, à La Norville, à Etampes, à La-Ferté-Alais ou à Etréchy !
Temps perdu, trajets inutiles sur les routes de la région avec leurs corollaires : fatigue supplémentaire et sécurité routière.

Merci, Monsieur le Président, cher Michel Berson, d'avoir soutenu et fait aboutir ce projet, essentiel dans l'aménagement de notre territoire Sud Essonne.

Merci, Madame la Vice-présidente, chère Marjolaine, d'avoir avec ton regard neuf extérieur à nos villages, défendu dès tes premières visites ici, l'implantation rue de Cochet, position centrale par rapport aux trois communes de Bouray-sur-Juine, Janville-sur-Juine et Lardy ; au cœur des quartiers de Lardy d'où le plus grand nombre de collégiens proviennent ; d'avoir évoqué dès le début de nos discussions une passerelle au-dessus de la Juine, pour relier même encore Lardy et Bouray-sur-Juine, ainsi que l'aménagement des voies du secteur. Tous ces choix n'ont qu'un objectif : limiter les déplacements des élèves et favoriser les liaisons douces, privilégier les accès sécurisés pour les piétons et les cycles, même si les transports collectifs restent nécessaires....mais en nombre beaucoup plus limités.

Et cette satisfaction que j'évoque, je sais que beaucoup d'entre vous la partagent. De nombreux témoignages, des élus tout d'abord, des familles aussi, me sont parvenus ces mois derniers.

Les élus, que nous sommes, sont satisfaits d'avoir pu répondre ainsi aux attentes de chacun d'entre vous.

A contrario, certains, riverains de la rue de Cochet, étaient inquiets de cette implantation. Inquiétudes souvent légitimes, parfois excessives et orchestrées. Mais inquiétudes prises en compte.

Beaucoup de discussions, d'échanges, de réunions de concertation ont été menés. Elus des trois communes - service de la ville de Lardy - parents d'élèves et notamment les associations représentatives mais aussi le collectif qui, autour d'elles, s'est constitué venant en appui aux élus, qu'il soit ici salué - riverains - habitants du secteur mais aussi services de l'Etat - autres collèges de la région - transporteurs - associations diverses (d'usagers, de cyclistes et de protection de l'environnement). C'est dans une démarche de démocratie participative et de concertation que nous nous sommes inscrits. Les points de vue et les attentes de chacun ont été au maximum entendus et intégrés au projet, l'améliorant encore : circulation, stationnement, aménagement et fonctionnement des accès, intégration des bâtiments dans le site et dans le tissu pavillonnaire voisin. Nous pouvons le constater aujourd'hui, les bâtiments épousent la topographie en pente du site, ce site classé de la Vallée de la Juine que nous défendons ardemment.

Nous avons choisis une architecture qui s'intègre bien dans le quartier, par la forme de ses toitures par exemple, mais aussi par l'emploi de la pierre meulière très utilisée dans nos villages, et du bois. J'y tenais et je remercie les architectes d'avoir tenu compte de cette attente.

Ce sont tous ces éléments, et d'autres encore, qui illustrent notre démarche de développement durable et solidaire que nous avons engagée en Essonne depuis onze années dans les opérations de construction de nos collèges.

L'inauguration d'aujourd'hui nous permet aussi de dénommer ce 100^{ème} collège. Notre volonté en Essonne, pour ces nouveaux établissements, est de valoriser, mettre en lumière ces femmes, ces « grandes femmes » qui comptent dans l'histoire de notre pays.

Nous savons tous que le Conseil municipal des jeunes de Lardy avait choisi le nom de Flora Tristan. Mais après réflexion d'une commission spécifique de conciliation, conformément au vote du conseil d'administration du collège, démocratiquement notre choix s'est porté sur le nom de Germaine Tillion.

Femme d'un magistrat et d'une écrivaine, Germaine Tillion est née en 1907.

Après une formation d'ethnologue, elle réalise entre 1934 et 1940, quatre séjours en Algérie pour étudier une ethnie berbère dans le cadre de sa thèse.

De retour en France en 1940, elle voit s'effondrer la République sous les coups du nazisme et s'engage dans la résistance. Elle devient chef du réseau de résistance du Musée de l'Homme.

Germaine Tillion paye son engagement du prix de sa liberté : dénoncée, arrêtée puis déportée au camp de Ravensbrück.

Après la guerre, elle se consacre à des travaux sur l'histoire de la Seconde guerre mondiale et réalise des enquêtes sur les crimes de guerre nazis, sur les camps de concentration soviétiques puis sur l'Algérie. Elle soutient en France l'enseignement dans les prisons.

Puis elle retourne en Algérie en 1954. Dans ce pays aussi, elle s'engagera de façon exemplaire et mènera de véritables combats politiques, tout en tentant de mettre fin à la spirale des exécutions capitales et des attentats aveugles.

Elle militera contre la clochardisation du peuple algérien, contre la torture en Algérie et pour l'émancipation des femmes de Méditerranée.

En parallèle à ses nombreux combats politiques, elle poursuit son travail d'ethnologue.

Directrice d'études à l'École pratique des hautes études, elle est élevée en 1999, à la dignité de Grand-croix de la Légion d'Honneur.

Au cours des dernières années de sa vie, elle trouvera encore l'énergie de militer contre la torture en Irak sous la forme d'un appel lancé avec d'autres intellectuels français.

Germaine Tillion s'est éteinte à la veille de ses 101 ans, le 19 avril 2008, à son domicile de Saint-Mandé dans le Val-de-Marne.

Toute sa vie se caractérise par sa profonde humanité, son respect des autres, son intégrité, son courage, son engagement au service d'une humanité plurielle, du droit à la différence, de la liberté, de la justice, de la solidarité.

Universaliste, humaniste, son implication sociétale est exemplaire parce qu'elle a réussi à concilier ceux pour lesquels on croit l'harmonie possible, parce qu'elle a mis son savoir immense, sa personne, au service des valeurs essentielles qui l'animaient, et auxquelles elle croyait profondément.

Et quel plus bel hommage pouvions-nous rendre à Germaine Tillion, que de donner son nom à un établissement scolaire ? Car l'école n'est-elle pas le lieu privilégié où le savoir, l'être et les valeurs se conjuguent ? Où à travers nos enfants se forment les adultes de demain ? Où ils apprennent le respect, ou mieux encore, le goût de la différence ; la solidarité ; le « vivre avec les autres » ? Toutes ces valeurs qui fondent l'Education de la République française.

J'aimerais, Monsieur le Président, saluer et remercier les services du Conseil général qui ont piloté et accompagné quotidiennement cette opération. Les remercier de leur écoute, leur disponibilité, leur attention, leur patience aussi, et leur volonté que ce 100^{ème} collège de l'Essonne, soit une belle réussite. Et il l'est !

Madame la Maire, chère Claude Roch, nous l'avons confié à la ville de Lardy, ainsi qu'à votre équipe municipale.

Belle réussite sur tous les points que je viens d'évoquer, mais surtout parce que nous y voyons des enfants, des collégiens heureux, encadrés d'une équipe d'adultes, d'enseignants, motivés.

Merci Monsieur le Principal, Monsieur Van Erkellens de votre investissement, de votre attention à chacun, pour faire que dès ses premiers jours, ses premiers mois, et même avant l'ouverture l'été dernier, le collège Germaine Tillion soit non seulement la réussite que je viens d'évoquer mais aussi un établissement exemplaire.